



Télétravail :

Ce qui est garanti pour vous
et votre équipe à la rentrée

Toulouse
1e 03/09/2026



L'essentiel en 3 points



UN ACCORD MAINTENU

Vos droits actuels restent pleinement applicables **jusqu'en septembre 2028** (jusqu'à 2 jours/semaine en moyenne)



PAS DE DÉCISION UNILATÉRALE

Aucun changement de rythme ne peut vous être imposé sans un **entretien préalable** et une **justification écrite**



MANAGERS & SALARIÉS UNIS

La confiance se construit sur le terrain. **Les consignes collectives n'ont pas de valeur** face à l'accord Télétravail.

Rappel du processus d'entretien Télétravail



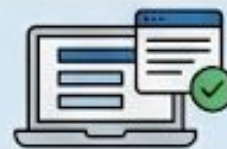
1. AVANT

- Listez vos livrables
- Préparez vos arguments



2. PENDANT

- Echangez sur les **besoins réels**
- Obtenez un écrit motivé en cas de changement



3. APRÈS

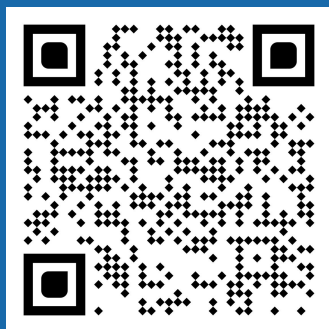
- Soumettez myHR **UNIQUEMENT** après accord
- 1 mois de prévenance

BESOIN D'AIDE ? / CONTACT

Une pression de votre hiérarchie ? Un doute sur vos droits ?

Contactez-nous !

Guide Pratique
Accord Télétravail



Il y a tant de choses
qui nous réunissent

